

DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES
en vertu de l'article 45 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

L'audience aura lieu le mercredi 16 janvier 2019, à compter de 13 h,
à la salle du Conseil (The Chamber), rez-de-chaussée, Place-Ben-Franklin,
101, promenade CentrepoinTE

Dossier n° : D08-02-18/A-00395
Propriétaire(s) : 10701572 Canada Inc.
Emplacement : 180, rue Metcalfe
Quartier : 14 - Somerset
Description officielle : lots 47, 48 et 49, plan enr. 2996
Zonage : R5B [2264] S345
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DE LA DEMANDE :

La propriétaire souhaite construire un immeuble polyvalent de 27 étages avec des commerces de détail au rez-de-chaussée et 303 unités résidentielles aux étages supérieurs, conformément aux plans déposés auprès du Comité. La demande indique qu'un garage de stationnement souterrain de six niveaux sera également construit et que la façade de l'édifice Medical Arts bordant les rues Metcalfe et Nepean sera intégrée dans le nouveau design.

DISPENSE REQUISE :

Pour aller de l'avant, la propriétaire demande au Comité d'accorder les dérogations mineures au Règlement de zonage décrites ci-après :

- a) Permettre l'augmentation de la hauteur de bâtiment à 84,5 mètres, alors que le Règlement de zonage dans le Secteur A de l'Annexe 345 permet une hauteur de bâtiment maximale de 83 mètres.
- b) Permettre la réduction de la largeur des allées de circulation à 6,0 mètres (sur tous les niveaux du garage de stationnement), alors que le règlement exige une largeur d'au moins 6,2 mètres pour les allées de circulation dans un garage de stationnement.
- c) Permettre la réduction de l'aire paysagée à 11,8 % de la superficie du lot (216 mètres carrés), alors que l'exception n° 2264 du règlement stipule qu'au moins 16 % de la superficie du lot doit être une aire paysagée ce qui correspond, dans ce cas-ci, à 292,3 mètres carrés.

LA DEMANDE indique que la propriété fait actuellement l'objet d'une demande de réglementation du plan d'implantation (D07-12-18-0125) en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.